

## Campagne de vaccination contre la grippe

### Le moment de se faire vacciner pour être en pleine forme pour les Fêtes de fin d'année !

Si vous souhaitez être en pleine forme pour les Fêtes de fin d'année et les vacances d'hiver, c'est le meilleur moment pour vous faire vacciner contre la grippe saisonnière. La période optimale pour se faire vacciner se situe en effet entre la mi-octobre et la fin novembre. Et cette année, le vaccin est également recommandé pour les femmes enceintes dès le 2<sup>ème</sup> trimestre de la grossesse. A noter qu'à l'occasion de la Journée nationale de vaccination contre la grippe, le 5 novembre 2010, il sera possible de se rendre chez l'un des médecins de sa région figurant sur le site [www.kollegium.ch](http://www.kollegium.ch) et de se faire vacciner au prix de 25 francs.

Comme chaque année l'épidémie de grippe va sévir cet hiver. En Suisse, elle engendre entre 100.000 et 250.000 consultations médicales qui légitiment en général une incapacité de travail de plusieurs jours. Seul le vaccin protège contre les complications de la grippe, qui ne sont pas banales puisqu'elles causent entre 1000 et 5000 hospitalisations chaque hiver.

#### Recommandation pour les femmes enceintes

La vaccination est particulièrement recommandée au pour les groupes à risque, à savoir toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que celles qui dès l'âge de six mois qui souffrent d'une maladie chronique (affection cardiorespiratoire, maladie métabolique ou un problème d'immunodéficience). Le vaccin est aussi recommandé à toute personne qui, au sein de sa famille ou dans le cadre son activité professionnel, côtoie les personnes à risque décrites ci-dessus (secteur des soins, crèche etc.).

Cette année, en plus des recommandations habituelles qui sont répétées d'année en année, le vaccin est également recommandé pour les femmes enceintes dès le 2<sup>ème</sup> trimestre de la grossesse, car elles sont particulièrement vulnérables si elles s'infectent avec le virus de la grippe durant leur grossesse. Différentes études ont démontré que le vaccin était sûr et efficace.

Le site Internet [www.uniscontrelagrippe.ch](http://www.uniscontrelagrippe.ch) permet d'évaluer pour soi-même ou pour une autre personne l'indication à se faire vacciner. Chacun est encouragé à s'interroger sur son appartenance à un groupe à risque (*test vaccination grippe*).

#### Composition du vaccin définie par l'OMS

La composition du vaccin a été définie par l'OMS sur la base des virus qui ont circulé dans l'hémisphère sud lors de la précédant épidémie. Le vaccin de la saison 2010-2011 contient trois types de virus, dont le virus A(H1N1) sous type pandémique. Ce virus

responsable de l'épidémie de l'an dernier circule toujours et son intégration au vaccin est nécessaire pour garantir son efficacité. Sur le marché, plusieurs types de vaccins sont disponibles, qui ont tous la même composition et n'ont pas d'adjuvant. Un seul vaccin contient un adjuvant et est autorisé uniquement pour les personnes âgées de 65 ans et plus. L'intérêt du rajout d'un adjuvant dans ce vaccin est d'améliorer la réponse immunitaire chez ces personnes.

### **Journée nationale de vaccination contre la grippe le 5 novembre 2010**

Les règles d'hygiène de base, largement diffusées l'an passée, restent d'actualité. Leur application au quotidien est pertinente pour limiter la transmission des virus, en particulier en présence de personnes fragilisées par d'autres maladies.

La vaccination peut se faire auprès de son médecin. Le vaccin est remboursé pour les personnes qui répondent à une catégorie de risques décrits ci-dessus.

La Journée nationale de vaccination contre la grippe se tiendra le 5 novembre 2010. Durant cette journée, il sera possible de se rendre chez l'un des médecins de sa région figurant sur le site [www.kollegium.ch](http://www.kollegium.ch) et de se faire vacciner au prix de 25 francs.

- Pour de plus amples informations, le site Internet [www.ne.ch/grippesaisonniere](http://www.ne.ch/grippesaisonniere) propose une foire aux questions et des réponses détaillées sur le thème de la grippe saisonnière, ainsi que tous les liens utiles.

**Pour de plus amples renseignements :**

**Claude-François Robert, médecin cantonal au Service cantonal de la santé publique, tél. 032 889 62 00.**

Neuchâtel, le 22 octobre 2010